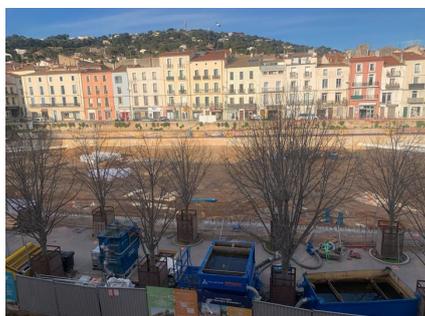




# ON EST LÀ, ENCORE LÀ !

Collectif **BANCS PUBLICS**

## Lettre d'information N° 2 - Mars 2024



Chantier le 11 mars 2024

### ACTUS CHANTIER

#### CHRONIQUE D'UN SCANDALE ANNONCÉ !!!

Le chantier place Aristide Briand est à l'arrêt.  
Depuis plusieurs jours déjà aucun bruit n'en remonte si ce n'est celui d'un scandale annoncé.  
Face aux difficultés techniques les entreprises chargées des travaux ont mis un genou à terre, l'autre enfoncé déjà dans le gouffre financier que représente pour elles l'opération et ont demandé donc une remise à plat de l'ensemble.  
Les responsables de ce fiasco la SPLBT de Monsieur Christophe Clair et la ville de Sète sous la houlette de François Commeinhes. Partisans l'un et l'autre du passage en force, ils ont ouvert physiquement un trou énorme sur la place, en passe de devenir de mémoire notre trou des halles à nous !  
Pas d'étude sérieuse du terrain, quand elles ne sont pas arrangées, tout dans le mépris et l'arrogance qui leur faisait dire "pas d'eau sous cette place, pas d'eau" !

Ils ont cru vaincre les éléments mais ceux-ci se retournent aujourd'hui contre eux car au contraire comme nous le disions-nous à BanCS Publics "que d'eau que d'eau !" sous cette place...

Par quoi à présent doit passer cette remise à plat du chantier ?

D'abord par une remise à l'heure des compteurs financiers et payer déjà les factures dues à cause du surcoût. Ensuite pour pouvoir envisager la poursuite du délire et espérer dépasser les contraintes techniques liées notamment au pompage de l'eau, rajouter de l'argent et encore de l'argent dans le trou.

C'est la seule solution pour eux! Mais nous citoyens, citoyennes de Sète et de l'Agglo serons-nous d'accord de continuer à payer cette gabegie monumentale ? Sûrement que non!  
Qu'ils ravalent leur projet pharaonique et ne viennent pas sur les comptes publics de l'Agglo ou de la ville de Sète éponger leur désastre financier; et que les élu.e.s de ces deux collectivités prennent encore à temps le sens de leur responsabilité et se dégagent de ce scandale en accordant aucun crédit ni voix à la poursuite de cette opération.

C'est pour cela aussi et enfin que nous appelons à une résistance et une protestation populaires qui vont se marquer par une présence en nombre aux prochaines séances des conseils de l'agglomération et du Conseil municipal de la ville de Sète prévu lundi 25 mars à 17h à Sète devant l'hôtel de Ville.

Toujours dans le calme et la détermination en même temps que toujours vivant !



Inauguration du Pont des Arts  
Vendredi, 1er mars 2024

### ACTUS JURIDIQUES

1. La passation des dossiers entre notre ancienne avocate, Maître d'Albenas et Maître Fernandez s'est effectuée sans difficulté dès que ce dernier en a fait la démarche.

2. Maître Fernandez prépare avec un collaborateur nos mémoires concernant le **jugement sur le fond du Tribunal Administratif** visant à faire annuler les autorisations administratives délivrées par la Mairie pour la construction du parking, la destruction du kiosque, le retrait de 52 arbres ainsi que l'autorisation préfectorale de déplanter ces arbres. Nous ne connaissons pas encore la date d'audience prévue.

.../...

**La phrase du mois :** « Quand vous n'arrivez pas à résoudre un problème, il ne faut pas hésiter à changer les indicateurs jusqu'à atteindre le résultat voulu ». Christophe Béchu. Merci à *Malheurs Actuels*.

3. Par ailleurs, plus d'une centaine de citoyens résidant à Sète ou dans l'agglomération ont donné mandat à Maître Fernandez de déposer une **citation directe devant le Tribunal Correctionnel de Montpellier** de Monsieur Commeinhes et autres pour différents motifs relevant d'infractions au Code Pénal. Cette procédure court-circuite le parquet pour éviter le risque d'une procédure pouvant durer des années et/ou être classée sans suite.

4. Pour tenir informés rapidement les signataires de cette citation directe de l'évolution du dossier et de la procédure **nous avons créé un « Groupe Justice » à la fois sur WhatsApp, SMS et mail.** Une fois la citation directe finalisée chacun.e prendra connaissance du document officiel à signer au cours de réunions avec notre avocat qui expliquera le document et répondra à toutes nos questions. Ce groupe nous permet de rester en lien en vous informant de l'évolution de cette procédure à chaque fois que ce sera nécessaire.



**Rassemblement du samedi 16 mars 2024.  
Quelques commentaires  
(publiés sur notre page Facebook) :**

*De tout coeur avec vous, contre ce projet qui défigure notre coeur de ville...(Annie Montfleury)*

*Plus que révoltant ce désastre le préfet et le gouvernement ont laissé faire voilà le résultat. (Elenitza Marson)*

*Heureusement il y a des gens qui manifestent...!! Et qui résistent fortement contre ce désastre...!! (Josette Roulot)*

**Le GAP (Groupe d'Actions Ponctuelles)** : ce groupe citoyen est ouvert à toute proposition d'action en accord avec les valeurs de BANCs Publics. Libre à chacun d'organiser une action et fédérer un petit groupe. Initiatives et souplesse. Cette action structurée dans ses grandes lignes sera discutée en Conseil puis diffusée par ce canal. Le GAP ne peut être opérationnel que si ses membres restent réactifs ! d'où l'importance de vous mobiliser lorsque vous serez sollicités pour toute action préparée en amont. Le jour, l'heure, le lieu, son objectif vous seront communiqués. **Solidarité, détermination, dignité sont notre ligne de conduite !**

### ACTIONS À VENIR

**. 25/03 (C.M.): R.V. place de la Mairie, à 16h30.**

**Face au désastre écocide, inutile et coûteux, soyons nombreux.ses à manifester notre opposition « en danse et en musique » .**

**et, TOUS LES SAMEDIS À 11 H, notre rassemblement AUTOUR DE LA PLACE, à l'angle de la rue du Général de Gaulle et du 8 mai 1945.**

***N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires, de vos désirs, de vos idées !  
Le Collectif c'est VOUS et, il a besoin de VOUS !***